

Uzès & Schriesheim : 40 ans de jumelage

Du 26 au 30 septembre, la Ville de Schriesheim a accueilli une vingtaine d'uzetiens pour célébrer les 40 ans de jumelage entre les deux communes.

Publié le 11 octobre 2024



Du 26 au 30 septembre 2024, M. Jean-Luc Chapon, Maire d'Uzès, accompagnée du Vice-président du Comité de Jumelage, Gérard Bonneau, ainsi que des élus : Sandra Rollet et Marie-Françoise Valmalle, se sont rendues à Schriesheim pour commémorer le 40^{ème} anniversaire du jumelage entre les deux villes.

Depuis 1984, les deux villes entretiennent une amitié profonde fondée sur la paix et le respect mutuel. Au fil des années, de nombreux échanges culturels, sportifs, et scolaires ont renforcé ces liens. Le jumelage est animé par les comités dédiés des deux villes, qui organisent régulièrement des rencontres entre leurs habitants.

Un cadeau symbolique pour sceller l'amitié

À l'occasion de cette célébration, la Ville d'Uzès a offert à Schriesheim un cadeau personnalisé : un mange-debout (tonneau) commémoratif créé par l'artiste Yannick Laurent. Ce geste symbolique reflète la volonté des deux villes de maintenir des liens solides et durables.

Une programmation festive et chaleureuse

La programmation de l'événement a permis de retracer 40 ans de coopération à travers des souvenirs et des images marquantes, en présence du Maire de Schriesheim, Christoph Oeldorf, des pompiers locaux, ainsi que d'une vingtaine de représentants venus d'Uzès. L'animation musicale a été assurée par la « Pena del Fuego », <https://www.uzes.fr/actualites/uzes-schriesheim-40-ans-de-jumelage?>

un groupe apprécié par tous les invités, ajoutant une touche festive à cet événement.

Cet anniversaire marquant témoigne de l'importance des liens humains et de la coopération entre villes jumelées. Uzès et Schriesheim poursuivront ainsi leurs échanges et projets communs dans un esprit d'amitié et de partage.



VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE

MAIRIE D'UZÈS

Adresse postale : BP 71103 - 30701 Uzès cedex

Deux entrées possibles :

1, place du Duché

1, place Albert 1er

30700 Uzès

Tél. : +33 (0)4 66 03 48 48

HORAIRES:

Lun - Jeu : 8h > 12h, 13h30 > 16h45

Ven : 8h > 12h, 13h30 > 16h15

1er et 3e Sam : 8h > 12h (Etat civil)